



Information COVID-19 Coronavirus : Entreprises et Associations

Découvrez les mesures et aides mobilisables

>> Guide mis à jour quotidiennement <<

Publié le 18 mars 2020

La France connaît actuellement une crise sans précédent et le Gouvernement a pris des mesures exceptionnelles de confinement pour lutter contre la progression du Covid-19.

Afin de soutenir l'économie, les entreprises, et sauvegarder les emplois, un plan massif est activé avec des mesures immédiates de soutien pour les entreprises impactées.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a souhaité relayer ce plan en rassemblant l'ensemble des informations dans un guide pratique, à destination des employeurs du territoire. Actualisé quotidiennement, la rubrique "ACTU" vous permet d'avoir accès en un coup d'oeil aux toutes dernières infos publiées. Vous trouverez sur ce guide élaboré collaborativement les coordonnées des services qui vous accompagnent, les mesures et aides à mobiliser et liens utiles concernant :

- **L'organisation du travail** : Aménagement des postes de travail, santé, sécurité et prévention des risques. Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, justificatifs de déplacement
- **Le télétravail** : mesures, accompagnement numérique et cybersécurité
- Des solutions pour maintenir les salariés en emploi : **L'activité partielle, le prêt de main d'oeuvre , la Formation**
- **L'arrêt de travail indemnisé** pour garde d'enfants
- **Le report des échéances sociales et/ou fiscales** (URSSAF, impôts)
- **Les solutions pour faire face aux difficultés de trésorerie** : Le prêt garanti par l'ETAT et les mesures de la BPI, Région Île-de-France et l'Adie
- **Le fond de solidarité pour les petites entreprises : TPE, indépendants, professions libérales, micro entrepreneurs...**
- **Les mesures de soutien aux filières/secteurs** : ESS, commerce de proximité, secteur culturel/intermittents, startup, particuliers employeurs, filière agricole, entreprises exportatrices, Aide Régionale PM'up à destination des entreprises modifiant leur chaîne de production pour fabriquer masques, respirateurs, gel...

- › **Le paiement des loyers et charges fixes** (eau, gaz, électricité)
- › **La force majeure** reconnue par l'Etat pour les marchés publics
- › **Les services de médiation** en cas de difficultés/conflit avec une banque, un client ou un fournisseur
- › **Les professionnels mobilisés** : avocats solidaires, administrateurs/mandataires judiciaires, le centre d'information et de prévention Essonne
- › **Questions/réponses** à destination des employeurs et salariés

Les équipes du Grand-Orly Seine Bièvre et les partenaires du bassin d'emploi peuvent vous aider à identifier les bons dispositifs et vous orienter vers les interlocuteurs pertinents.

Entreprises, associations, écoles, habitants et salariés du territoire, vous pouvez également nous faire part d'initiatives solidaires à intégrer dans ce guide élaboré collaborativement !



Pour toute question ou suggestions, merci de nous laisser vos coordonnées sur [ce formulaire \(cliquez-ici\)](#)

Nous vous recontactons dans les meilleurs délais !


G
R
A
N
D
-
O
R
L
Y
S
E
I
N
E
B
I
È
V
R
E

Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP 748

94 398 ORLY AÉROGARE CEDEX

 01 78 18 22 22